

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 12 décembre 2017

**Rapporteur :
Monsieur Alain
DECOURCHELLE**

N° 38

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 19/12/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2017
(accusé de réception du 18/12/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Tarifs assainissement 2018

Quimper Bretagne Occidentale a été créé au 1^{er} janvier 2017 suite à la fusion de Quimper Communauté et de la communauté de communes du Pays Glazik. Il est nécessaire de délibérer sur le tarif de l'assainissement pour l'année 2018. Il est proposé d'augmenter le tarif de 1,5 % en 2018, ce qui permettra de poursuivre la politique menée en terme d'investissement. Sur le territoire de Briec, un lissage sur 4 ans de la grille tarifaire sera mis en œuvre pour attendre le tarif appliqué sur l'ex Quimper Communauté.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de fixer les tarifs assainissement 2018, comme suit :

1. Assainissement collectif :

- a) Augmentation du tarif de l'assainissement de 1,5 % pour les usagers de l'ex Quimper Communauté

TARIF 2017	TARIF 2018
1,219 € HT	1,237 € HT

Pour le calcul de la surtaxe, la rémunération du fermier est déduite du montant de la surtaxe communautaire (tableau estimatif ci-joint). Ce tarif ne prend pas en compte la redevance pour modernisation des réseaux de l'Agence de l'Eau qui était de 0,18 en 2017.

- b) De fixer le tarif de l'assainissement sur l'unité territoriale de Briec en modifiant la structure tarifaire (part fixe + part proportionnelle) en ayant comme objectif que tous les usagers aient le même tarif sous 4 ans.

	TARIF 2017	TARIF 2018
Part fixe	22 € HT	18,62 € HT
Part proportionnelle :		
- de 0 à 6000 m ³	1,13 € HT	1,139 € HT
- > 6000 m ³	0,99€ HT	1,034 € HT

2. Assainissement non collectif :

a) Contrôle de bon fonctionnement

Il est maintenu les mêmes principes de facturation sur les différents territoires avant la création de Quimper Bretagne Occidentale pour le contrôle de bon fonctionnement avec comme objectif en 2018 d'harmoniser le service avec les mêmes périodicités de contrôle. Pour les autres contrôles (contrôle conception, réalisation, lors d'une vente...) les tarifs seront par contre harmonisés sur l'ensemble du territoire.

➤ Sur le territoire de Quimper Communauté :

	Tarifs 2017	Tarifs 2018
Contrôle de bon fonctionnement 4 ans	23,64 € HT / an	24,23 € HT / an
Contrôle de bon fonctionnement 8 ans	11,82 € HT / an	12,12 € HT / an
Contrôles de bon fonctionnement dans le cas de plusieurs installations à la même adresse à partir de 4 installations (cas des campings, de gîtes, etc.) 4 ans	18,91 € HT / an	19,38 € HT / an
Contrôles de bon fonctionnement dans le cas de plusieurs installations à la même adresse à partir de 4 installations (cas des campings, de gîtes, etc.) 8 ans	9,45 € HT / an	9,69 € HT / an

➤ Sur le territoire de l'unité territoriale de Briec :

	Tarifs 2017	Tarifs 2018
Abonnement annuel	11 € HT	11,28 € HT
Contrôle de bon fonctionnement	77 € HT	78,96 € HT

➤ Sur la commune de Quéménéven :

	Tarifs 2017	Tarifs 2018
Contrôle de bon fonctionnement	110 € HT	112,75 € HT

➤ Autres tarifs SPANC :

	Tarifs 2018
Contrôle de conception	108,25 € HT
Contrôle de réalisation	108,25 € HT
Contrôle d'une installation individuelle pour une vente de maison	96,92 € HT
Facturation dans le cas d'un déplacement d'un contrôleur pour un rendez-vous infructueux	40,58 € HT
Avis écrit du SPANC sans déplacement dans le cadre d'une vente	22,61 € HT
Visite supplémentaire dans le cas de vente de maison, contrôle de réalisation ou de contrôle de bon fonctionnement	48,46 € HT

3. Tarifs sur les apports à la station d'épuration du Corniguel :

- Matières de vidange2,25 € HT/T
- Sables et matières de curage16,98 € HT/T
- Graisses22,63 € HT/T